



Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA, CFTC

## Bercy en grève le 19 mars 2009

Le 29 janvier dernier plus de 50 % des agents de Bercy étaient en grève et massivement présents dans les manifestations sur l'ensemble du territoire.

Les fédérations des Finances **CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, UNSA, CFTC** ont adressé une lettre en date du 12 février aux Ministres de Bercy, Christine Lagarde et Eric Woerth, leur demandant l'ouverture d'un processus de négociations aux niveaux fonction publique et Finances, sur les propositions et revendications en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de qualifications, de régime indemnitaire, de droits statutaires.

Par ailleurs, les Fédérations ont exigé le retrait du projet de loi sur la mobilité qui ouvre la porte aux licenciements des fonctionnaires, l'abandon du démantèlement de la DGCCRF, le retrait de projet de délocalisation des services constitutifs de la statistique publique, mais aussi une réglementation de la sphère financière internationale.

Elles constatent, que malgré l'ampleur de la mobilisation, aucune réponse n'a été apportée, ni par le Président de la République, ni par les Ministres.

Elles s'insurgent face à la nouvelle provocation que constitue « *l'appel au civisme* » du Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, en réponse aux revendications portées par les Organisations Syndicales de fonctionnaires lors de la rencontre du 3 mars dernier.

**Les fédérations des Finances CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, UNSA, CFTC s'inscrivent aussi pleinement dans les revendications au niveau inter-professionnel mises en avant par l'intersyndicale du 9 février 2009.**

**En conséquence les fédérations des Finances CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, UNSA, CFTC appellent ensemble à la grève et aux manifestations le jeudi 19 mars 2009.**

**Les fédérations des Finances soutiennent l'action des personnels de la DGCCRF et appellent à participer à la manifestation nationale du samedi 21 mars 2009.**

**Ces mêmes fédérations ont convenu de se réunir le lundi 23 mars après la rencontre entre les Organisations Syndicales inter-professionnelles, prévue le lendemain du 19 mars.**

**Paris, le 4 mars 2009.**